

COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 26 mai 2020

Etaient présents :

- Marie-Line EVERLET
- Monsieur Jean-Paul BERGES
 - Madame Patricia POTENTI-BRUNET
 - Madame Maryse DARNAUD
 - Monsieur Fabien DUPRONT
 - Monsieur Helder DA CRUZ
 - Monsieur Cédric FONTAN
 - Monsieur Michel GARROS
 - Monsieur Vanneck GASPARINI
 - Madame Martine GOUZENNE
 - Madame Estelle GOURIER
 - Monsieur Olivier JAQUEMET
 - Monsieur Jean Claude LE MAIRE
 - Madame Marie Hélène LEMAITRE
 - Madame Michèle MAYRAN

Ordre du jour :

- Election du maire
- Choix du nombre d'adjoints
- Election des adjoints
- Charte de l' élu local
- Choix délégations et commissions

I/ Election du maire

Madame le maire fait lecture du résultat officiel des élections municipales du 15 mars 2020 et installe dans ses fonctions le nouveau conseil municipal dont les membres ont été élus à la majorité absolue dès le premier tour du scrutin.

Candidature au poste de maire : 1 (Mme EVERLET)
A obtenu : Madame Marie-Line EVERLET : quinze voix.

Madame Marie-Line EVERLET est élue maire d'Ordan-Larroque.

II/ Fixation du nombre d'Adjoints au Maire

Le conseil municipal doit se prononcer sur le nombre de postes d'adjoints au Maire (article L. 2122-1, L. 2122-2 et L. 2122-3 du Code Général des Collectivités Territoriales).

Il est proposé de créer trois postes d'adjoints.

Vote des élus : adopté à l'unanimité.

III/ Election des adjoints (article L. 2122-7, L. 2122-7-2, L. 2122-8, L. 2122-12 et L. 2122-13 du Code Général des Collectivités Territoriales)

- ▶ *Candidature au poste de 1er adjoint : 1 (Mme DARNAUD)*
A obtenu : Madame Maryse DARNAUD : quatorze voix
Madame Maryse DARNAUD est élue 1ère adjointe.

- ▶ *Candidature au poste de 2ème adjoint : 1 (Mme POTENTI BRUNET)*
A obtenu : Madame Patricia POTENTI BRUNET : quinze voix
Madame Patricia POTENTI BRUNET est élue 2ème adjointe.

- ▶ *Candidature au poste de 3ème adjoint : 1 (M LE MAIRE)*
A obtenu : Monsieur Jean-Claude LE MAIRE : quinze voix.
Monsieur Jean-Claude LE MAIRE est élu 3ème adjoint.

IV/ Charte de l' élu local

Distribution et lecture à chaque élu des dispositions de la charte de l' élu local.

V/ Choix délégations et commissions

COMMISSIONS COMMUNALES					
Finances et Budget					
Responsable :			Maryse Darnaud		
Membres:	Martine Gouzenne	Patricia Brunet	Estelle Gourier	Jean-Claude Le Maire	Michèle Mayran
Commission Affaires générales, Vie sociale					
Responsable:		Patricia Brunet			
Ressources humaines	Martine Gouzenne	Michèle Mayran	Vanneck Gasparini		
Ecole	Estelle Gourier	Olivier Jaquemet			
Enfance et jeunesse	Estelle Gourier	Olivier Jaquemet			
Social et Castel St Louis	Jean-Claude Le Maire	Marie-Hélène Lemaitre			
Communication, Gazette et cérémonies	Olivier Jaquemet	Jean-Claude Le Maire	Michèle Mayran		

Associations	Patricia Brunet	Fabien Dupront	Olivier Jaquemet
Culture Sports et tourisme	Marie-Hélène Lemaitre	Olivier Jaquemet	

Commission Voirie, travaux, urbanisme, Développement durable				
Responsable	Jean-Claude Le Maire			
Voirie et réseaux	Jean-Paul Berges	Michel Garros	Helder Da Cruz	Vanneck Gasparini
Urbanisme	Vanneck Gasparini	Fabien Dupront	Jean-Paul Berges	
Travaux	Cédric Fontan	Michel Garros	Helder Da Cruz	
Bâtiments (logements locatifs, gestion salles communales)	Helder Da Cruz	Cédric Fontan	Michel Garros	
Agriculture et environnement (alimentation durable, labels : VVF, O Phyto, ...)	Jean-Claude Le Maire	Fabien Dupront	Olivier Jaquemet	
Cimetières	Michel Garros	Vanneck Gasparini		
Marchés publics	Cédric Fontan	Jean-Paul Berges	Martine Gouzenne	Vanneck Gasparini

Représentants à la communauté d'agglomération : Mme Everlet (tit) et Mme Darnaud (sup).

Vote des élus : adopté à l'unanimité.

Représentants au Syndicat des énergies du Gers : M. Le Maire (tit) et M. Gasparini (sup).

Vote des élus : adopté à l'unanimité.

Fin de la séance : 22 heures.